

FORMATION L'AFFICHAGE ET LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES EN ENTREPRISE

Objectifs de la formation :

- Se conformer à la réglementation en matière de droit du travail ;
- Établir une veille en matière d'obligation documentaire ;
- Protéger ses salariés.



PROGRAMME

Les obligations en matière de droit social

1. L'intérêt de ces obligations pour l'employeur et les salariés
2. L'affichage obligatoire
3. Les différents registres
4. Quels sont les différents acteurs internes et externes ?
5. Le document unique d'évaluation des risques



Caractéristiques :

Public concerné : gestionnaire des ressources humaines, comptables, assistant de direction, directeur, DRH.

Pré-requis : des notions en droit du travail sont recommandées.

Durée : de 14h à 35h

Délais d'accès : calendrier à définir avec le formateur (avec un maximum d'un mois d'attente pour la première session).

Modalités d'accompagnement : en présentiel ou distanciel.

Formation synchrone (échange direct avec le formateur).

Méthodes pédagogiques :

Les formateurs alternent entre apports théoriques, exemple de situations professionnelles, QCM et temps de dialogue afin d'être constamment à votre écoute et ainsi dissiper vos craintes et vos démotivations.

En cas de cours en présentiel, les outils et matériels sont adaptés en fonction des besoins (rétroprojecteur, tableau, paper-bord, ordinateur,...)

En cas de cours à distance, le formateur et le ou les stagiaires trouvent le mode de communication le plus adapté. Une aide à la connexion à distance est proposée par le formateur. Le formateur envoie les supports de la formation en cours ou en fin de formation.

Évaluation : Des tests d'évaluation des compétences en début et en fin de formation sont réalisés par le formateur avec l'appui de l'apprenant. Un QCM en fin de formation est effectué afin d'évaluer vos acquis.

Attestation de formation : une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de formation.

Stagiaire en situation de handicap : un référent handicap de l'organisme de formation trouvera les solutions pour adapter au mieux la formation à votre handicap. N'hésitez pas à en informer l'organisme de formation par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42 au moment de votre inscription.

Tarifs

1 ou 2 personnes : tarif sur demande

3 à 4 personnes : 80€ HT/h/par personne

5 à 9 personnes : 60€ HT /h/par personne

Pour toute demande spécifique ou pour une formation en entreprise, contactez-nous par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42, et nous vous proposerons un programme et un devis adaptés.